

**Institut économique de Montréal**

**Rapport de recherche**

**Février 2007**

**Opinion des Québécois quant à l'organisation et au  
financement des écoles publiques**

Février 2007  
13026-014



507, Place d'Armes, bureau 700,  
Montréal, Québec H2Y 2W8  
Téléphone : 514-982-2464  
Télécopieur : 514-987-1960  
Courriel : [www.legermarketing.com](http://www.legermarketing.com)



## Table des matières

---

Rappel méthodologique .....	2
Résultats du sondage .....	3
1. Élimination de la taxe scolaire.....	3
2. Autonomie des écoles primaires et secondaires publiques du Québec quant à l'embauche et au congédiement des professeurs .....	4
3. Permettre aux écoles primaires et secondaires publiques de se détacher de leur commission scolaire .....	5

## Rappel méthodologique

---

Les résultats présentés dans ce rapport proviennent d'un sondage effectué par Léger Marketing au moyen d'entrevues téléphoniques auprès de 1 000 Québécois et Québécoises âgé(e)s de 18 ans ou plus, pouvant s'exprimer en français ou en anglais. Nous obtenons, avec les 1 000 personnes interrogées, une marge d'erreur maximale de  $\pm 3,1\%$ , et ce, 19 fois sur 20.

Les entrevues ont été réalisées à partir de notre central téléphonique de Montréal du 15 au 18 février 2007. À partir des plus récentes données de Statistique Canada, les résultats du sondage ont été pondérés selon l'âge, le sexe, les régions et la langue maternelle afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population adulte québécoise.

## Résultats du sondage

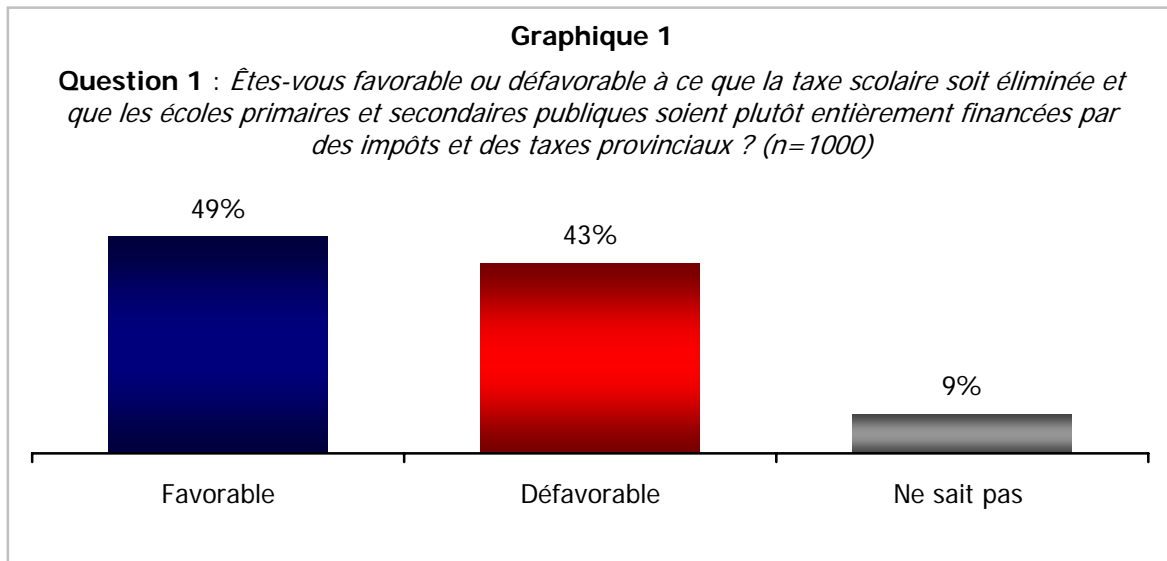
---

### 1. Élimination de la taxe scolaire

→ Dans l'ensemble, près de la moitié des répondants (49%) sont favorables à l'abolissement de la taxe scolaire de façon à ce que les écoles primaires et secondaires publiques du Québec soient financées entièrement par les impôts et taxes provinciaux. Un pourcentage presque aussi élevé (43%) n'est pas favorable à une telle proposition.

**Préambule :** « Les écoles primaires et secondaires publiques du Québec sont administrées par 72 commissions scolaires. Ces commissions scolaires sont financées par la taxe scolaire et par des subventions du Ministère de l'Éducation. Les écoles privées, pour leur part, n'appartiennent pas aux commissions scolaires et transigent directement avec le Ministère de l'Éducation. »

Nous allons maintenant vous poser quelques questions sur l'organisation et le financement des écoles primaires et secondaires publiques.



*Note : En raison des arrondis, le total peut varier par rapport à 100%.*

Parmi les répondants qui **sont en faveur** avec l'idée d'éliminer la taxe scolaire pour un financement entièrement issu des impôts et taxes provinciaux, nous observons de plus **grandes proportions** chez les groupes qui présentent le profil suivant :

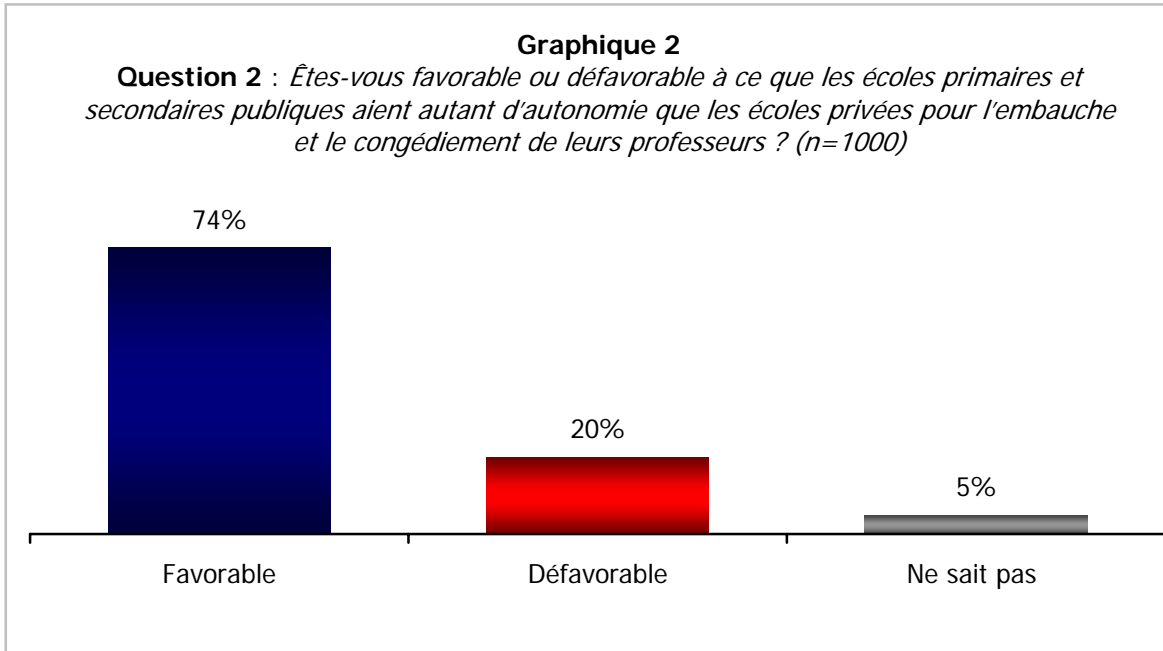
- Les hommes (54%)
- Les personnes ayant un revenu familial annuel entre 60 000 \$ et 80 000 \$ (60%)

Les répondants qui **ne sont pas en faveur** avec cette proposition sont significativement **plus nombreux** parmi les groupes suivants :

- Les femmes (47%)
- Les personnes âgées entre 18 et 24 ans (57%)
- Les étudiants (57%)

## 2. Autonomie des écoles primaires et secondaires publiques du Québec quant à l'embauche et au congédiement des professeurs

- Au total, les trois quart des répondants (74%) sont favorables à l'idée d'accorder plus d'autonomie aux écoles primaires et secondaires publiques quant à l'embauche et au congédiement de leurs professeurs. Une personne sur cinq (20%) dit ne pas être en faveur de cette idée.



Note : En raison des arrondis, le total peut varier par rapport à 100%.

Les répondants qui présentent le profil suivant sont **plus nombreux** à dire qu'ils sont **en faveur** d'une plus grande autonomie des écoles primaires et secondaires publiques lorsqu'il est question d'embauche et de congédiement des professeurs :

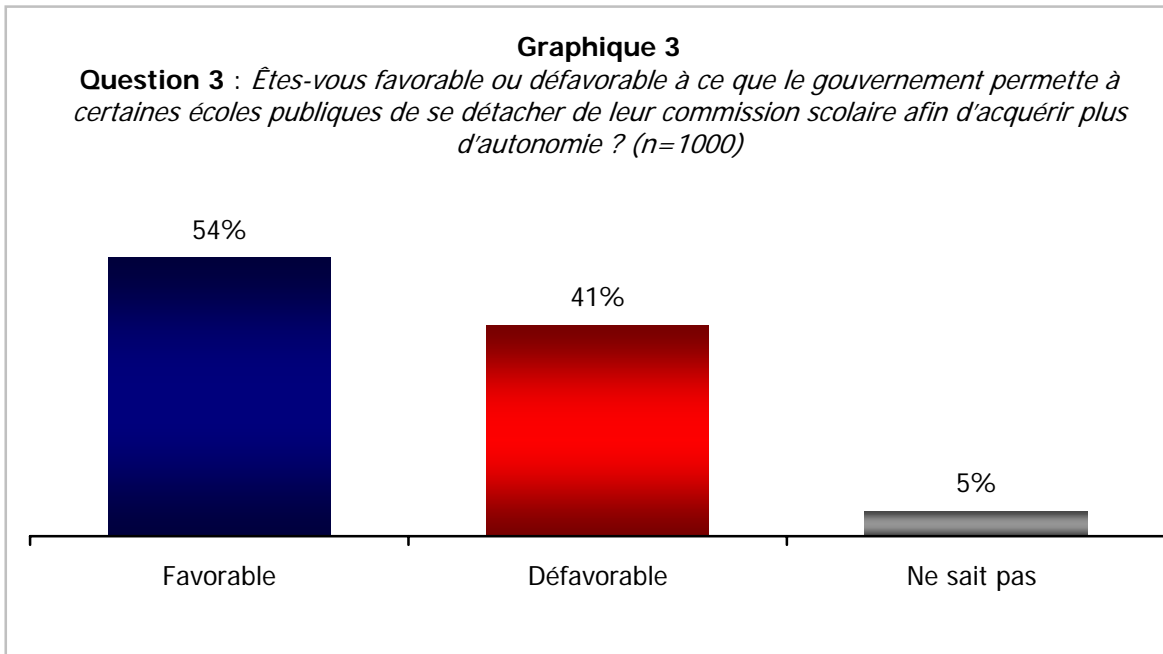
- Les francophones (77%)
- Les personnes dont le revenu familial annuel se situe entre 20 000 \$ et 40 000 \$ (81%)
- Les personnes ayant une formation de niveau secondaire (80%) ou collégial (81%)

Les répondants qui sont **défavorables** sont, en proportion, **plus nombreux** parmi ceux qui ont le profil suivant :

- Les non-francophones (31%)
- Les professionnels (26%)
- Les universitaires (31%)

### 3. Permettre aux écoles primaires et secondaires publiques de se détacher de leur commission scolaire

- De façon générale, un peu plus de la moitié des répondants (54%) disent être en faveur à ce que le gouvernement permette à certaines écoles publiques de se détacher de leur commission scolaire afin d'acquérir plus d'autonomie. La proportion de répondants qui disent être défavorables à cette proposition se chiffre à 41%.



Note : En raison des arrondis, le total peut varier par rapport à 100%.

Les répondants qui présentent le profil suivant sont **plus nombreux** à dire qu'ils sont **favorables** à permettre à certaines écoles publiques de se détacher de leur commission scolaire :

- Les personnes âgées entre 18 et 24 ans (67%)
- Les personnes ayant des enfants (60%)
- Les travailleurs manuels (64%)
- Les étudiants (70%)
- Les personnes ayant une formation de niveau secondaire (58%)

Les répondants qui sont **défavorables** sont, en proportion, **plus nombreux** parmi ceux qui ont le profil suivant :

- Les personnes n'ayant pas d'enfants (44%)
- Les retraités (48%)
- Les universitaires (48%)